

Institut de Chimie de Clermont-Ferrand

ICCF - UMR 6296



Compte rendu du Conseil de l'UMR 6296

Séance du Jeudi 03 mars 2022, 12h30, en distanciel

Connectés : K. BALLERAT, M. BRIGANTE, P.O. BUSSIERE (arrivée à 12h40), F. CHARNAY-POUGET, M. COLIN, M. DEFOIS, M. DUBOIS, S. DUCKI (départ à 14h22), T. GEFFLAUT, L. HECQUET, L. JOUFFRET, F. LEROUX, G. MAILHOT, P. MALFREY, J-M. NEDELEC, A. POTDEVIN, O. ROY, S. THERIAS, C. VICHERY, G. VOYARD

Invités :

Absents excusés :

Ordre du jour CU :

- 1) Validation de la proposition du compte-rendu du CU du 27/01/2022
- 2) Débriefing réunion des DU UCA du 16/02
- 3) Divers
 - HSCT: point au prochain CD – commission 07/03
 - Missions: remboursement sur frais réel (le forfait = indication du plafond)
 - Point Développement Durable@ICCF
 - ½ Journée Scientifique 25/03
- 4) Questions des collègues

Audrey Potdevin est désignée pour rédiger le CR de ce CU.

Une fois encore, le CU se déroule en distanciel (ZOOM) en raison des conditions sanitaires.

1) Validation de la proposition du compte-rendu du CU du 27-01-2022.

Le CR provisoire du précédent CU est modifié en direct suite aux retours des différents collègues. CR validé à l'unanimité.

Vote du CR CU (20 votants) Pour : 20

2) Débriefing réunion des DU UCA du 16/02

Partage du document fourni au conseil des DU.

- point CPER 2027 (voir D3) : L'ICCF émerge partiellement sur 3 projets : Fenomènes peu ou pas d'équipement pour l'ICCF, MODE demande d'appareil Raman toujours en cours, Biotic (demande de dichroïsme circulaire).
- FEDER 2021-2027 (D5) : étant donné le contexte électoral, pas encore de positionnement du FEDER mais nous devrions avoir des infos en avril/mai avec le document de mise en œuvre (DOMO).

Chimie 7 - 24, avenue Blaise Pascal, TSA 60026 CS 60026, 63178 AUBIERE Cedex – France

: (33) 04 73 40 71.25 : direction.iccf@uca.fr <https://iccf.uca.fr>

- Pas de nouvelles du CAP2025 pour lequel nous aurions dû avoir un retour autour du 18 février.
- AAP ASDESR (Accélération des Stratégies de Développement des Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche) auquel l'UCA va répondre (deadline 14/06/22).
- <https://anr.fr/fr/detail/call/acceleration-des-strategies-de-developpement-des-etablissements-denseignement-superieur-et-de-reche/>

Objectif : financer du personnel 1/pour monter en puissance au niveau de la formation continue et 2/pour accompagner les demandes de subvention européenne, les demandes de mobilité dans le cadre du programme ERASMUS+ etc...

- CAP REU-SITE redéposé en février 2022 – réponse en mai ou juin.
- Projets PEPR (Programmes d'Équipement Prioritaires pour la Recherche – D20-D22) : l'UCA ne s'est pas positionnée pour le moment mais demande aux DU de faire remonter des demandes d'équipements mutualisables pour voir si l'UCA peut répondre à cet AAP (PEPR exploratoire). Concernant les PEPR stratégie nationale, l'ICCF devrait pouvoir faire remonter des demandes par ce biais (S. THERIAS – info *via* le Conseil de la Recherche). Pour le moment pas de cadre officiel et les AAP ne sont pas encore diffusés. Surveiller la 3^{ème} vague : <https://anr.fr/fr/detail/call/programmes-et-equipements-prioritaires-de-recherche-exploratoires-appel-a-programmes-vague-2-2/>
- Chaires professeurs juniors (CPJ) : pas mal de DU du site n'étaient pas au courant de ce dispositif (D23-D26) – pour la campagne 2022, l'IDS n'est pas prioritaire car 2 CPJ déjà données. Dans les tuyaux, 4 demandes (voir D26) : 1 portée par l'INP (LIMOS (INP) : Intelligence Artificielle) une par l'UCA (Neurodol : Neuromodulation et douleur chronique), 1 CNRS (LAPSCO : conduite humaine), 1 INSERM/UCA (iGRED : morphogénèse).
ST : Comment faire remonter nos besoins sur ces dispositifs CPJ ?
PM : les demandes remonteront des Instituts donc pour l'ICCF de l'IdS
FL : pour 2022, nous savions que nous n'étions pas prioritaires mais demande possible pour la campagne 2023 (même si peu de chances d'aboutir)
- Chaires universitaires financées *via* la fondation UCA (D27-D28) : mécénat sur une thématique particulière. Les Instituts sont encouragés à faire remonter des propositions d'ici fin mai.
- Sylvie propose aussi d'autres AAP pour des chaires :
 - ANR (<https://anr.fr/fr/detail/call/chaires-industrielles-2022/>)
 - Chaire Tocqueville-Fulbright (<https://fulbright-france.org/fr/bourses-fulbright-partenaires/programmes/institutions/chaire-tocqueville-fulbright>)
 - UNESCO (<https://fr.unesco.org/programme-unitwin-chaires-unesco>)

3) Divers

- Commission SHSCT le 7 mars – FL reviendra ensuite vers le CD et éventuellement vers le CU pour discuter des bonnes pratiques de laboratoire (BPL) et des procédures au sein de l'unité.
- Point sanitaire : côté CNRS : les interdictions sont levées progressivement – réunions en présentiel de nouveau possible en respectant les gestes barrières – moments de convivialité et pots de thèse à nouveau autorisés à condition d'avoir une personne qui puisse valider les pass (référents pass) – en attente des directives côté UCA (suivent généralement celles du CNRS).

- *Breaking news* : Allègement des mesures sanitaires au niveau national (annonce du 03/03/2022) : le 14 mars, le port du masque ne sera plus obligatoire en intérieur, sauf les transports collectifs et les établissements de santé. (voir <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>)
- Missions : remboursements sur les frais réels (déontologiquement normal) – le forfait est là pour indiquer un plafond mais si le personnel dépense moins que le forfait, il doit être remboursé sur la base de ses frais réels.
- Point Développement Durable@ICCF : le personnel de l'ICCF va être contacté par les référents Développement Durable Yaël Hersant et Martin Lereboure pour la distribution d'Eco-cup (financées par l'ICCF) et pour que chaque personnel fasse son bilan carbone. – première démarche de cette cellule DD.
- ½ journée scientifique du 25 mars (session en distanciel) : pour le moment, aucun retour à l'appel à communications. Un rappel est fait auprès des responsables d'équipe pour que chaque équipe puisse faire remonter au moins une demande de communication. Présentation des nouveaux personnels (Barbara ERVENS (DR CNRS) et François REVERET (IR CNRS) – *session de juin/début juillet couplée avec un COS ?*
- Arrivée d'un nouvel IR CNRS : François REVERET affecté à l'ICCF à compter du 1^{er} mars 2022 suite à une mobilité. F. REVERET est IR CNRS (BAP C) docteur HDR, provenant de l'IP. Son expertise se situe sur les propriétés optiques – luminescence. Il est intégré dans la plateforme spectroscopie vibrationnelle et optique et dans la thématique « Matériaux luminescents ». Il a accepté d'être référent laser et devra suivre la formation adéquate.

4) Question des collègues

Collège « Doctorant / non-permanent »

- Concernant les incidents qui ont eu lieu dernièrement : le collège doctorant/CDD regrettent de ne pas avoir eu de rapport explicatif incluant des mesures de prévention transmis à l'ensemble de l'ICCF. Certaines mauvaises informations circulent et pas de mesures réellement prises/justifiées par rapport à cet incident.
 - Réponse : des choses sont prévues au niveau des mesures à prendre concernant les produits dangereux (achat d'un groupe électrogène, réfrigérateurs sous courant secouru..., définition de bonnes pratiques concernant notamment l'achat, le stockage et la conservation des produits dangereux et qui se dégradent – par exemple, pas de conservation au-delà de 3 ans) – ceci sera discuté au CSHSCT.
- Avis du collège doctorant.e.s/CDD et organisation sur la présence d'un personnel permanent par étage pour le travail des personnels non permanents – il est parfois très contraignant pour les étudiants et étudiantes de manipuler avec la contrainte de la présence des personnels permanents/encadrants. Donc demande de tolérance de travail de 2 doctorants-es en même temps dans le laboratoire si pas de manipulation dangereuse. Le plus important est d'interdire le travail isolé. Les équipes qui souhaitent avoir un permanent pour tout travail de laboratoire peuvent continuer leur fonctionnement actuel.
 - Réponse : Xavier doit homogénéiser les bonnes pratiques au niveau des équipes. Les commentaires/demandes des non-permanents seront remontés au CLHSCT.

Collège « enseignant-chercheur »

- Même problématique de la présence des personnels permanents : peut-il y avoir une tolérance pour le travail de 2 personnels en doctorat sans personnel permanent.
- Concernant les demandes de bourses transverses : comme ce type de bourse peut conditionner en partie la stratégie scientifique de l'Institut, pourquoi ne pas demander à des personnels extérieurs de les rapporter– Demande de 2 personnels qui rapporteraient

les 2 (ou x) dossiers - est-il possible que les porteurs et porteuses viennent défendre leur projet devant le CU ?

- Réponse : Rapporteurs(trices) lisant les différents projets OK – Rapporteurs(trices) extérieurs, pourquoi pas ? – pas de présentation des porteurs et porteuses de projet.

Collège « chercheur »

- Quand sera réuni le COS ?
 - Fin juin ou première quinzaine de juillet.
- Infos sur le RIPEC pour le CNRS
 - pour le C3 : prime individuelle – réflexion beaucoup moins avancée que pour les EC sur les critères d’attribution. Pas de retour concernant le calendrier non plus.
- Demande de mise à jour des modèles présentations orales et poster sur le site de l’ICCF avec les nouveaux logos.

Collège PAR

- Discussion autour des fiches de poste : rédiger/actualiser les fiches de postes d’ici le 14 mars et au plus tard pour juin. Les PAR regrettent de ne pas avoir été prévenus plus en amont. Entre la réunion PAR et le CU, Karine a fait un mail dans ce sens à tous les personnels et Stéphanie a communiqué auprès des personnels qui sont concernés par la date du 14 mars.

Fin à 14h57

Prochain CU le 31/03/2022 en présentiel

Secrétaire : Olivier ROY